



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE **AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS**



Parc
naturel
régional
du Vercors

Le Vercors recèle une grande variété d'écosystèmes accueillant de nombreuses espèces méridionales, montagnardes et continentales. Cette exceptionnelle richesse est menacée par les activités humaines (18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable selon l'Observatoire national de la biodiversité, OFB) et doit être protégée.

Depuis septembre 2021, 38 communes du massif sont engagées dans l'Atlas de la biodiversité communale Vercors (ABC) porté et animé par le Parc naturel régional du Vercors avec le soutien de France relance et de l'Office français de la biodiversité. L'objectif ? améliorer la connaissance sur la biodiversité dans un travail participatif avec les habitants volontaires et sensibiliser à ses enjeux pour mieux la préserver.

Depuis 2021, environ 400 temps de rencontre¹, plus de 123 000 données faune et flore, plus de 3 600 observations participatives saisies, 24 classes scolaires impliquées et aussi de belles découvertes et même déjà quelques actions concrètes avec la création de plusieurs mares !

Je remercie très chaleureusement la LPO et FLAVIA APE, associations partenaires, ainsi que toutes les associations naturalistes locales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles qui ont œuvré à ce projet fédérateur. Un grand merci aussi aux volontaires en service civique et stagiaires pour leurs contributions et leur investissement enthousiaste.

Je suis convaincu que les graines d'émerveillement semées au long du projet pour la magnifique biodiversité du Vercors et de ses piémonts contribueront grandement à sa préservation !



Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors

1. réunions/ateliers/sorties/animations/conférences



La réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) de la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors était un engagement de la municipalité élue en 2020.

C'est chose faite grâce à l'appui du Parc du Vercors qui a porté en 2021 une candidature commune auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour 38 communes de son territoire.

Cet Atlas et le programme d'actions qui en découle ont été élaborés dans le cadre d'un groupe de projet associant des élus, des techniciens du Parc et des citoyens que nous remercions pour leur implication. Connaître les richesses du patrimoine naturel de sa commune, c'est mieux comprendre pourquoi il faut le préserver pour le transmettre en héritage à nos enfants.

Les actions éducatives menées dans les écoles élémentaires des villages d'Autrans et de Méaudre ont permis aux enfants d'apporter leur regard sur ce travail.

La sensibilisation de tous les publics est ainsi essentielle. Faisons en sorte que cet Atlas de la biodiversité de notre commune vive et s'enrichisse !

Pierre Weick, adjoint au maire de Autrans-Méaudre en Vercors, référent ABC et délégué au Parc du Vercors





SOMMAIRE

Présentation du projet ABC	4
Présentation du secteur et de la commune	6
Les milieux et habitats naturels	8
Les milieux ouverts	10
Apollon	12
Les milieux humides	13
Triton Alpestre	13
Les milieux à fortes activités anthropiques	16
Les milieux boisés	18
Tétras lyre	20
Les continuités écologiques et la Trame Verte et Bleue	21
La trame des milieux forestiers	22
La trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude	22
La trame des milieux ouverts d'altitude	23
La trame des milieux humides	23
La trame des pelouses sèches	24
La trame des milieux rocheux	24
La trame noire	25
Espèces animales et végétales	26
L'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors	27
Carte des espèces à enjeux	28
Carte des habitats à enjeux	30
Plan d'actions	31

PRÉSENTATION DU PROJET ABC VERCORS

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a pour intention d'agir contre l'érosion de la biodiversité à l'échelle du Parc naturel régional du Vercors. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des 38 communes avec un triple objectif :

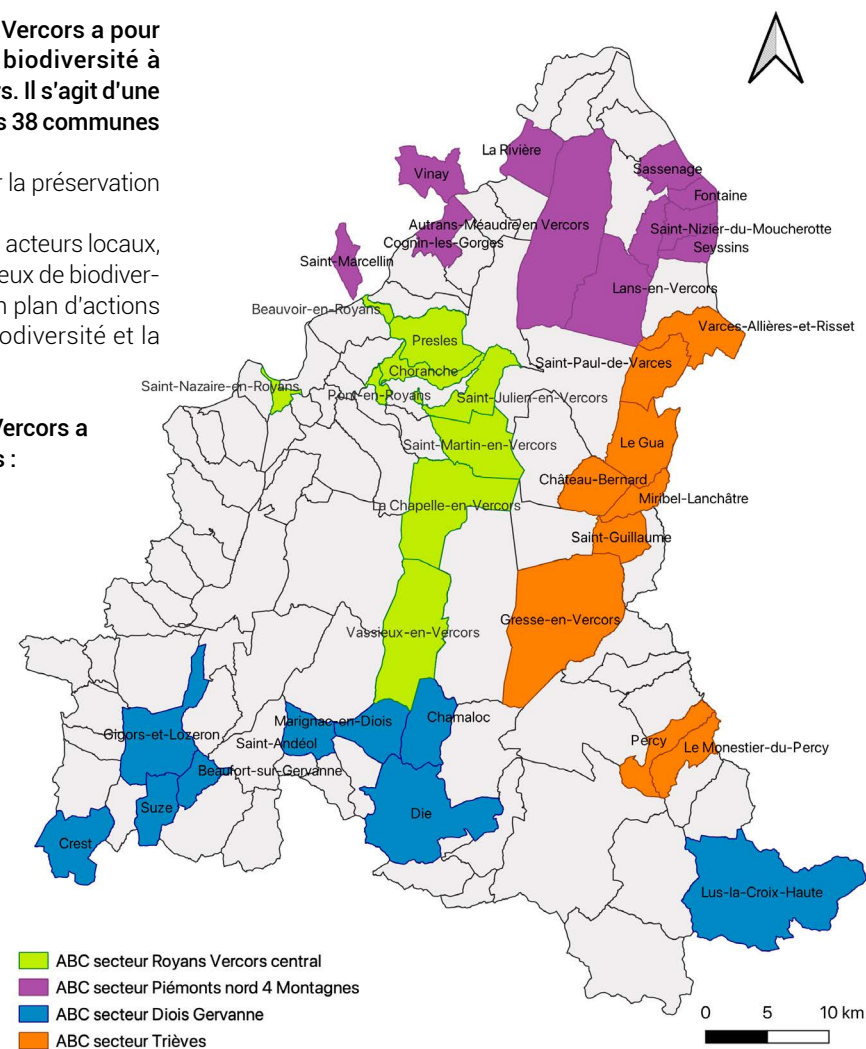
- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité,
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux,
- et partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire avec la définition d'un plan d'actions communal pour agir en faveur de la biodiversité et la préserver.

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a étudié plus spécifiquement 4 thématiques :

- les insectes pollinisateurs,
- les chauves-souris,
- les zones humides,
- les arbres remarquables et les haies.

Cette démarche s'organise en 3 volets :

- scientifique (avec des inventaires naturalistes conduits par des experts),
- participatif (avec des observations et inventaires réalisés par les habitants),
- sensibilisation (avec des sorties, des animations, des conférences, un programme scolaire, des affiches et flyers...).



GOUVERNANCE

38 GROUPES ABC

- 1 par commune
- 1 à plusieurs réunion(s) par an (adaptation sur mesure)

Composés d'habitants, d'élus et agent du Parc du Vercors



4 COMITÉS DE PILOTAGE PAR SECTEUR Piémont Nord-Quatre-Montagnes, Trièves, Royans-Vercors central, Diois-Gervanne

- 2 réunions par an

Composés d'élus et de 1 ou 2 représentants d'habitants et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



1 COMITÉ DE PILOTAGE GLOBAL pour les 38 communes réunies

- 1 réunion par an

Composé d'élus et techniciens de communes et de communautés de communes et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



OBJECTIFS

- Choisir des thèmes d'animations, de sorties
- Participer aux inventaires participatifs
- Diffuser l'information « ABC »
- Définir, avec le Parc, le plan d'actions « biodiversité » communal

- Rendre compte de l'état d'avancement du projet (volets scientifique, participatif, éducation)
- Mutualisation et réflexion sur le projet

- État d'avancement et bilan sur le projet
- Co-construction
- Prise de décision



Illustration: Boris Transimé

ANIMATIONS « ABC »



Photo: PNRV

13 animations/réunions/sorties/conférences ont été réalisées sur les deux ans de l'ABC à Autrans-Méaudre-en-Vercors (sortie zones humides, animation sur une mare, sorties découverte sur les papillons et les prairies naturelles, stand ABC à la foire Bio, réunions du groupe local ABC...). Sur les 10 fêtes de la biodiversité du Vercors, celle de Autrans-Méaudre en Vercors a été mutualisée avec celle de Lans-en-Vercors et Saint-Nizier-du-Moucherotte. Ce fut l'occasion de découvrir les papillons de jour avec la LPO, ces riches milieux que sont les zones humides, les plantes locales et d'assister à une conférence de l'Office national des forêts sur l'évolution des forêts ou encore de voir un très beau film **Une vie de Grand Rhinolophe** au Cairn.



Le volet éducation

Les classes de CM2 des écoles de Méaudre et d'Autrans ont été accompagnées sur le projet ABC en 2022 et 2023. Les élèves ont travaillé sur les haies et arbres remarquables et les zones humides. Certains ont participé à une plantation de haie chez un agriculteur.

Photo: PNRV



PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DE LA COMMUNE

La commune de Autrans-Méaudre en Vercors fait partie du secteur « Piémont Nord - Quatre-Montagnes » à l'échelle du Parc du Vercors avec 10 autres communes du projet d'ABC Vercors.



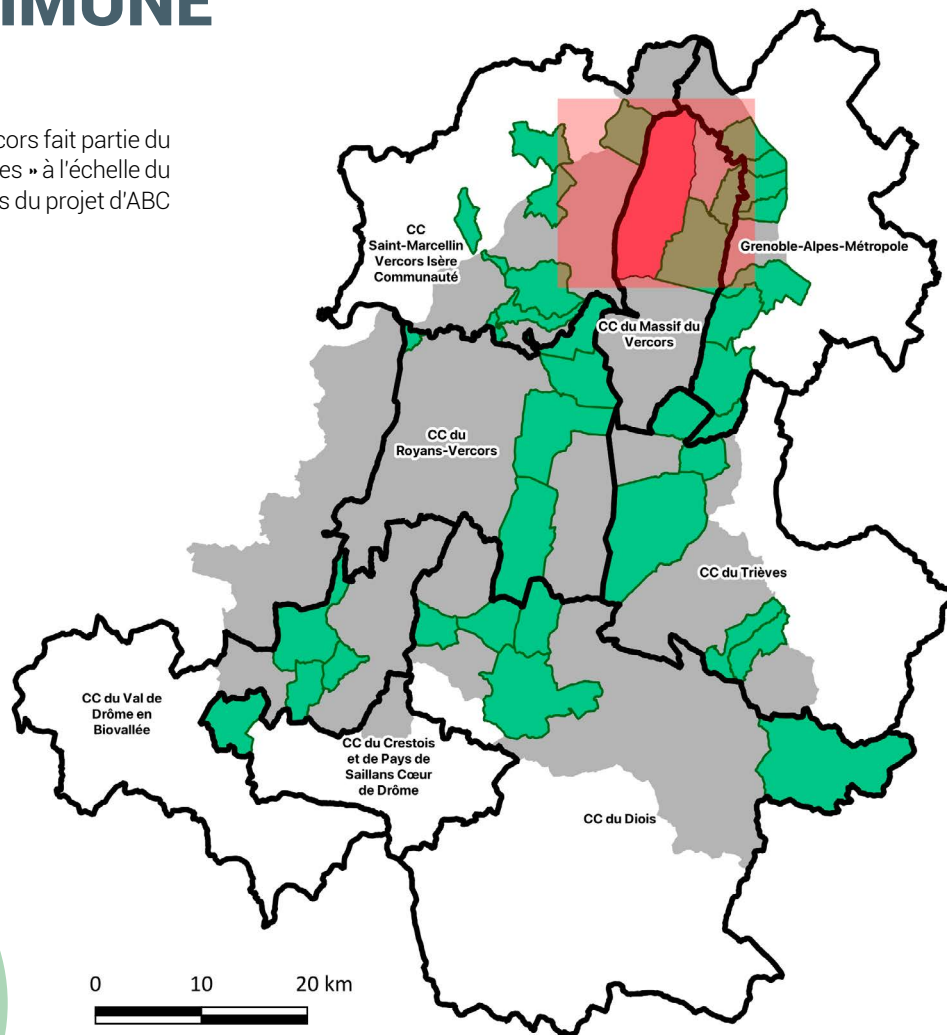
Carte d'identité
d'Autrans-Méaudre-en-V.

Département : Isère

Secteur du Parc du Vercors :
les Quatre-Montagnes

Superficie : 77,9 km²

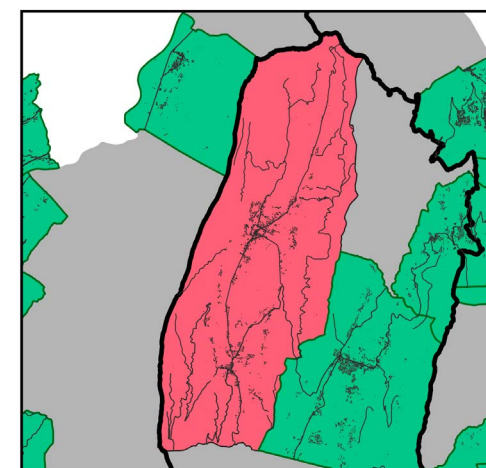
Nombre d'habitants : 3 068



0 10 20 km



Localisation du Parc
naturel régional du
Vercors au sein des
départements
de la Drôme et de l'Isère



0 4 8 km

- Communes du Parc naturel régional du Vercors
- Communautés de communes
- Commune d'Autrans-Méaudre-en-Vercors
- Autres communes de l'ABC
- Bâti
- Routes

Source. Réalisation : Parc naturel régional du Vercors (2023)
Délimitations administratives, bâti, routes : BD TOPO 38,
et BD TOPO 26 (IGN).

Illustrations : Thimo Dutreix



LES MILIEUX ET HABITATS NATURELS

Cette carte illustre tous les milieux ou habitats naturels ou semi-naturels de la commune de Autrans-Méaudre en Vercors, identifiés et classés par type de milieu en typologie EUNIS. Il s'agit d'une référence européenne basée sur une combinaison chiffre et lettre, exemple : E1 : Pelouses sèches.

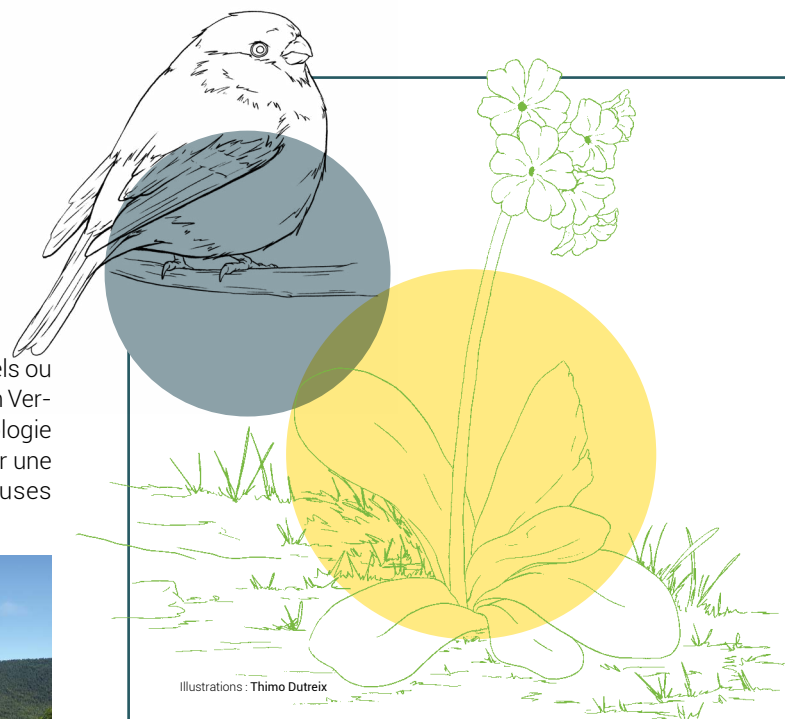


Photo : Grégory Loucaugray



L'habitat naturel

Un habitat naturel (ou semi-naturel) est une entité écologique homogène qui inclut des espèces et leur milieu. Par exemple, un habitat de prairie de fauche ou un habitat forestier. Les habitats naturels sont classés en classification EUNIS.



C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C3 = Zones littorales des eaux de surface continentales
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

- D2 = Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires
- D5 = Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

- F2 = Fourrés arctiques, alpins et subalpins
- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G = Boissements et forêts indifférenciés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G3 = Forêts de conifères
- G3 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boissements

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

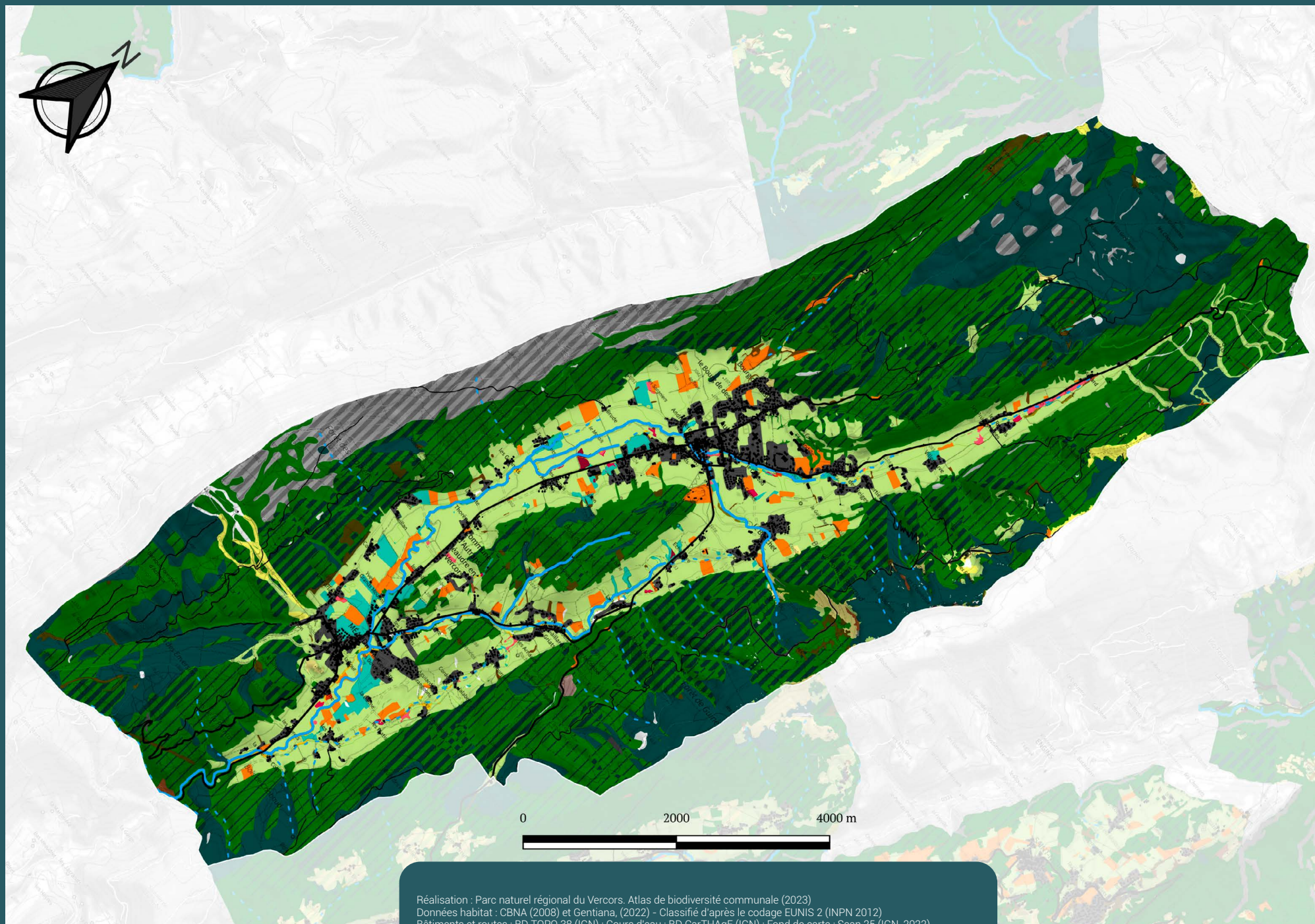
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G3 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

- I1 = Cultures et jardins maraichers
- I2 = Zones cultivées des jardins et des parcs

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment
- J1 = Bâtiments des villes et des villages
- J2 = Constructions à faible densité
- J3 = Sites industriels d'extraction



LES MILIEUX OUVERTS

PRAIRIES, PELOUSES SÈCHES, BOCAGE, FOURRÉS, HAIES, CULTURES, MILIEUX ROCHEUX



Cultures, prairies ou alpages de montagne, les milieux ouverts sont très diversifiés. Les parties basses du Vercors sont des régions bocagères, favorables à des espèces comme la chouette Chevêche d'Athéna ou les chauves-souris, ainsi que pour les orchidées qui font la renommée du massif. Sur les plateaux de moyennes altitudes, les prés de fauche et de pâturage favorisent la présence des oiseaux de prairies, des campagnols, des renards, des belettes ou des rapaces. Le pastoralisme extensif, dans lequel un troupeau de petite taille pâture de grandes surfaces, permet le maintien de ces milieux ouverts tout en garantissant une pression limitée sur le milieu, favorisant la diversité floristique et entomologique.



La prairie mésique et les pelouses sèches

- Une **prairie mésique** est une prairie à l'humidité moyenne, c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau xérique (sec) et hydrique (humide).
- Les **pelouses sèches** sont des prairies d'herbes basses essentiellement composées de plantes vivaces de hauteur moyenne (20 cm) et de graminées. Elles se développent sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et relativement secs. On les trouve souvent sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où elles bénéficient d'un éclairage intense.



Illustration : Thimo Dutreix

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

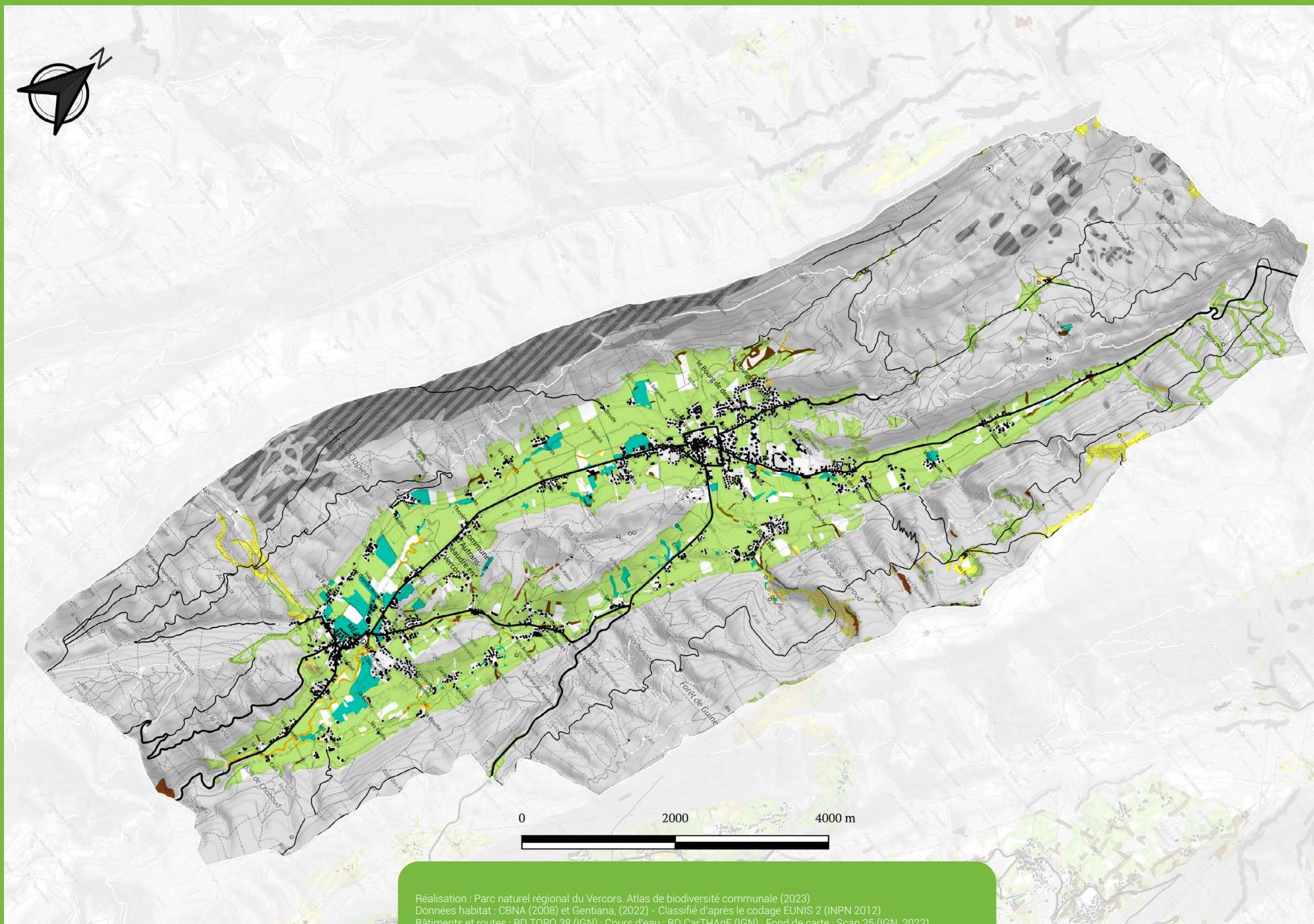
- F2 = Fourrés arctiques, alpins et subalpins
- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS



Illustration : Boris Transinne

Les milieux rocheux sont omniprésents dans un massif calcaire comme le Vercors : lapiaz, éboulis, rochers, rocailles, falaises et grottes sont la marque de fabrique des paysages d'ici. En falaise, l'absence d'humus, les contrastes thermiques, la sécheresse et le vent permettent seulement à quelques plantes et arbustes, particulièrement adaptés, de s'y développer : lichens, joubardes, genévrier... C'est également le lieu privilégié de nidification pour les oiseaux rupestres (Aigle royal, Grand corbeau, Faucon crécerelle, Chocard à bec jaune) mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris.



Un carré pour la biodiversité ?

Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages, des abeilles et des papillons.

APOLLON

Parnassius apollo

Espèce protégée en France
et sur liste rouge régionale



Photo : Hervé Schneider. Illustration : Thimo Dureix

Taille/poids

Longueur de l'aile antérieure : 35 - 40 mm.

Envergure : 65 - 75 mm.

Description

Couleur de fond de l'aile blanche. Le dessus des ailes antérieures présente plusieurs taches noires dont une sphérique près du bord interne. Le dessus des ailes postérieures présente deux ocelles rouges. Les antennes sont blanches et faiblement annelées de gris.

Période d'observation

Les adultes peuvent être observés de mai à septembre.

Biologie-éthologie

Les adultes sont très floricoles. Les œufs sont déposés isolément sur les plantes hôtes (pondus isolément sur l'Orpin blanc *Sedum album*) ou sur différents supports à proximité. Les jeunes chenilles passent l'hiver généralement dans l'œuf. Au début du printemps, la chenille sort de l'œuf et le développement larvaire se poursuit. La métamorphose se tient dans un cocon tissé près du sol à la base d'une plante ou sous une pierre. Le papillon émerge ensuite, après 1 à 7 semaines suivant le climat.

Biogéographie et écologie

C'est une espèce montagnarde que l'on rencontre principalement entre 500 et 2 500 m. Les adultes affectionnent les pelouses sèches riches en fleurs. Les plantes hôtes sont des Crassulacées, principalement des Orpins comme *Sedum album* L., 1753 et *Hylotelephium telephium* (L.). Ces plantes sont caractéristiques de pelouses basophiles sur dalles rocheuses.

LES MILIEUX HUMIDES



Photo: PNBV

L'eau est un élément rare dans le Vercors, notamment du fait de la nature karstique du sous-sol. **Les milieux humides** en sont d'autant plus **importants, rares et précieux tant sur le plan patrimonial que pour leur rôle d'éponge**. Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau : fossés humides, rivières et berges, marais, mares, tourbières, vastes réseaux de rivières souterraines... Dans le Vercors, ils se concentrent **surtout dans quelques fonds de vallées** (notamment dans la plaine de Autrans-Méaudre).



Illustration: Boris Traninne

La présence de l'eau, indispensable à la vie, attire une **biodiversité riche et abondante**. On y observe aussi une faune et une flore spécifique, comme le Triton alpestre, petit amphibien que l'on peut retrouver dans les mares.

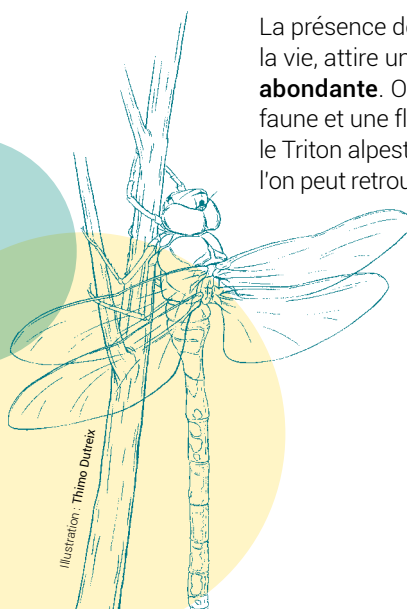


Illustration: Thimo Dutrex



Photo: Catherine Lemaire

TRITON ALPESTRE

Ichthyosaura alpestris

Classe des Amphibiens

Espèce protégée en France

Description

Longueur : jusqu'à 11 cm

Le corps est trapu, la tête est un peu plus longue que large, la queue est comprimée. La peau, lisse, est finement granulée, grise à noirâtre, avec des taches mates sur le dos, la face ventrale est orangée à rouge. En livrée nuptiale, le mâle est gris bleuté, avec une crête dorsale de teinte jaunâtre maculée de taches sombres.

Habitat

En phase aquatique, il vit principalement dans l'eau (mares, fossés, ...). En phase terrestre (automne/hiver), il vit caché sous des pierres et tas de bois.

Écologie

L'activité reproductrice maximale a lieu en avril. Il se nourrit d'insectes, de larves, cloportes, vers, araignées.

LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont également importants pour **leurs fonctions naturelles** : ils fournissent de l'eau et des ressources pour plantes et animaux, permettent de dépolluer l'eau, de la **stocker** (effet éponge) et ainsi de **limiter les inondations** (gestion des crues) et de la restituer par la suite, luttant également contre les sécheresses.

À l'échelle des **206 208 hectares** du Parc du Vercors, il existe **3 000 hectares de zones humides** (soit 1,5 % de la superficie totale). Ce qui place ces milieux comme enjeux prioritaires par leur rareté, leur fragilité et leurs fonctions essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Ils sont particulièrement présents sur les Quatre-Montagnes, où 918 hectares sont concernés.

Nous avons une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de ces milieux à forts enjeux.



Les tourbières et les bas marais

Ce sont des terrains en permanence gorgés d'eau, où l'absence d'oxygène empêche la vie de champignons et bactéries. Il n'y a donc pas de décomposition des végétaux morts (feuilles tombées, herbes...) qui s'accumulent sur le sol. Cette matière végétale morte agrégée est appelée « tourbe ».

Les tourbières hébergent des plantes rares, adaptées à ces conditions humides et pauvres en nutriments. L'absence d'oxygène et le froid conservent dans la tourbe des traces végétales très anciennes (pollens...) qui permettent aux scientifiques de connaître l'évolution de la végétation du site dans le temps. Une tourbière accumule 0,2 à 1 mm de tourbe par an, et certaines font jusqu'à 10 m d'épaisseur !

Les tourbières participent au cycle de l'eau en retenant l'eau des pluies et crues et en la restituant peu à peu au sol ou aux rivières qui les bordent (soutien d'étiage).

La tourbe a longtemps été extraite pour être utilisée dans l'horticulture ou comme combustible.



Illustration : Boris Transinne



Photo : Didier Sisti



Photo : PNRV

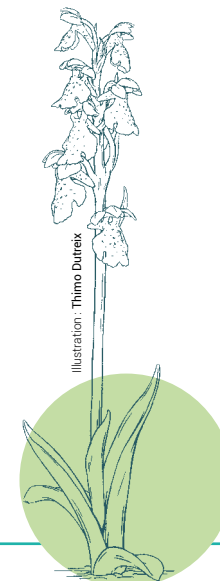


Illustration : Thimo Dutreix

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C3 = Zones littorales des eaux de surface continentales
- C1 = Eaux dormantes de surface
- C3 = Zones littorales des eaux de surface continentales
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais
- Mare
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

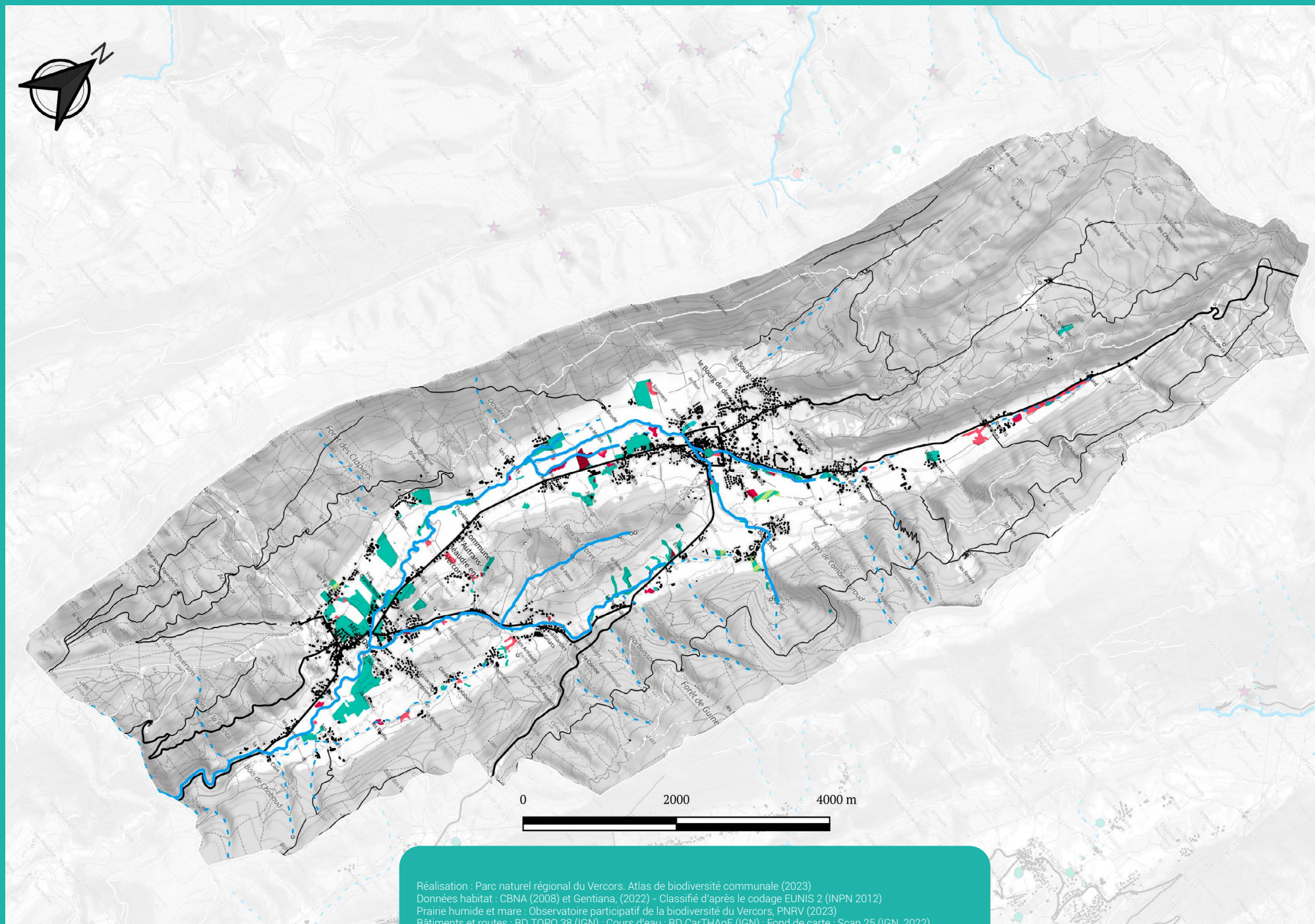
- D2 = Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires
- D5 = Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre
- D2 = Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires
- D5 = Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre

E - PRAIRIES

- E2 = Prairies mésiques
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



LES MILIEUX À FORTES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES

DES CHAUVES-SOURIS SONT PRÉSENTES DANS DES COMBLES, UNE CAVE...

Récupérer le guano :

- dans un grenier : la pose d'un film plastique sur le plancher des combles permet d'éviter les dégradations et permettra de ramasser le guano facilement après le départ de la colonie,
- dans une fente : en-dessous du trou d'envol, fixer une planchette horizontale de 20 à 50 cm minimum. Cela protégera la façade et évitera au guano de tomber.

UNE CHAUVÉ-SOURIS EST RENTRÉE DANS L'HABITATION...

Faciliter sa sortie :

- laisser une fenêtre ouverte,
- éteindre la lumière et sortir de la pièce durant 5 minutes. Elle devrait ressortir d'elle-même,
- si elle ne quitte pas la pièce, attraper l'animal avec précaution, en portant des gants pour éviter les risques de morsures (ne jamais utiliser de balai ou de chiffon qui risquerait de le blesser), puis le relâcher à l'extérieur, en le posant en hauteur, à l'abri des prédateurs (chats).



Qu'est-ce que le guano ?

Il s'agit des crottes des chauves-souris, elles ont la forme d'un grain de riz et sont inodores, non corrosives, friables (contrairement à celles des rongeurs qui sont gluantes). Le guano tombe de l'endroit où les chauves-souris sont accrochées. C'est un excellent fertilisant naturel pour le jardin !



Acquérir ou fabriquer un nichoir (ou gîte à chauves-souris) adapté : toutes les informations sur le site internet de la LPO.



Photo : Lucile Beguin

ADAPTER LE CALENDRIER DES TRAVAUX...

Pour éviter un maximum de dérangement, les dates des travaux peuvent être déplacées pendant une période plus propice. Toujours inventorier la faune présente avant de commencer des travaux, pour éviter de porter atteinte à une espèce !

Entretien des toitures

J F M A M J J A S O N D

Aménagement des combles

J F M A M J J A S O N D

Traitement des charpentes

J F M A M J J A S O N D

Jointoiment et crépissage

J F M A M J J A S O N D

Travaux possibles

Travaux à éviter

Travaux impossibles

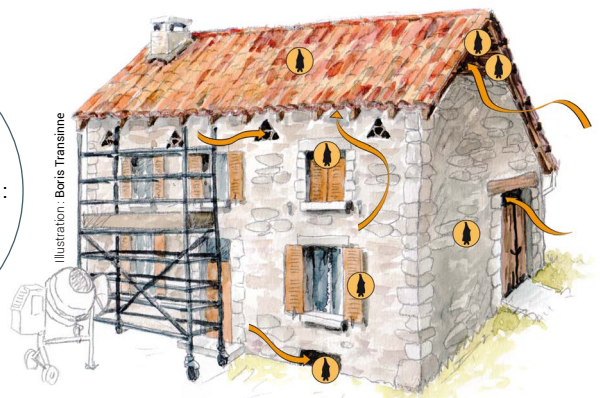


Illustration : Boris Transinne

Les chauves-souris

dans le massif

du Vercors

29 espèces ont été répertoriées sur les 36 identifiées en Métropole, preuve de la richesse de nos milieux naturels. Vous pourrez croiser le Murin à oreilles échancrées, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, et spécimen courant en Europe : la Pipistrelle commune.

Dotée d'un solide appétit, la chauve-souris peut absorber jusqu'à la moitié de son poids en insectes nocturnes, dont certains peuvent être considérés comme nuisibles.

Toutes les chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hibernation sont protégés en France.

Toute acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



Illustrations : Samuelle Ulrich



I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

I1 = Cultures et jardins maraîchers

I2 = Zones cultivées des jardins et des parcs

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

— Routes départementales ou intercommunales

— Chemins et routes nommées

■ Bâtiment

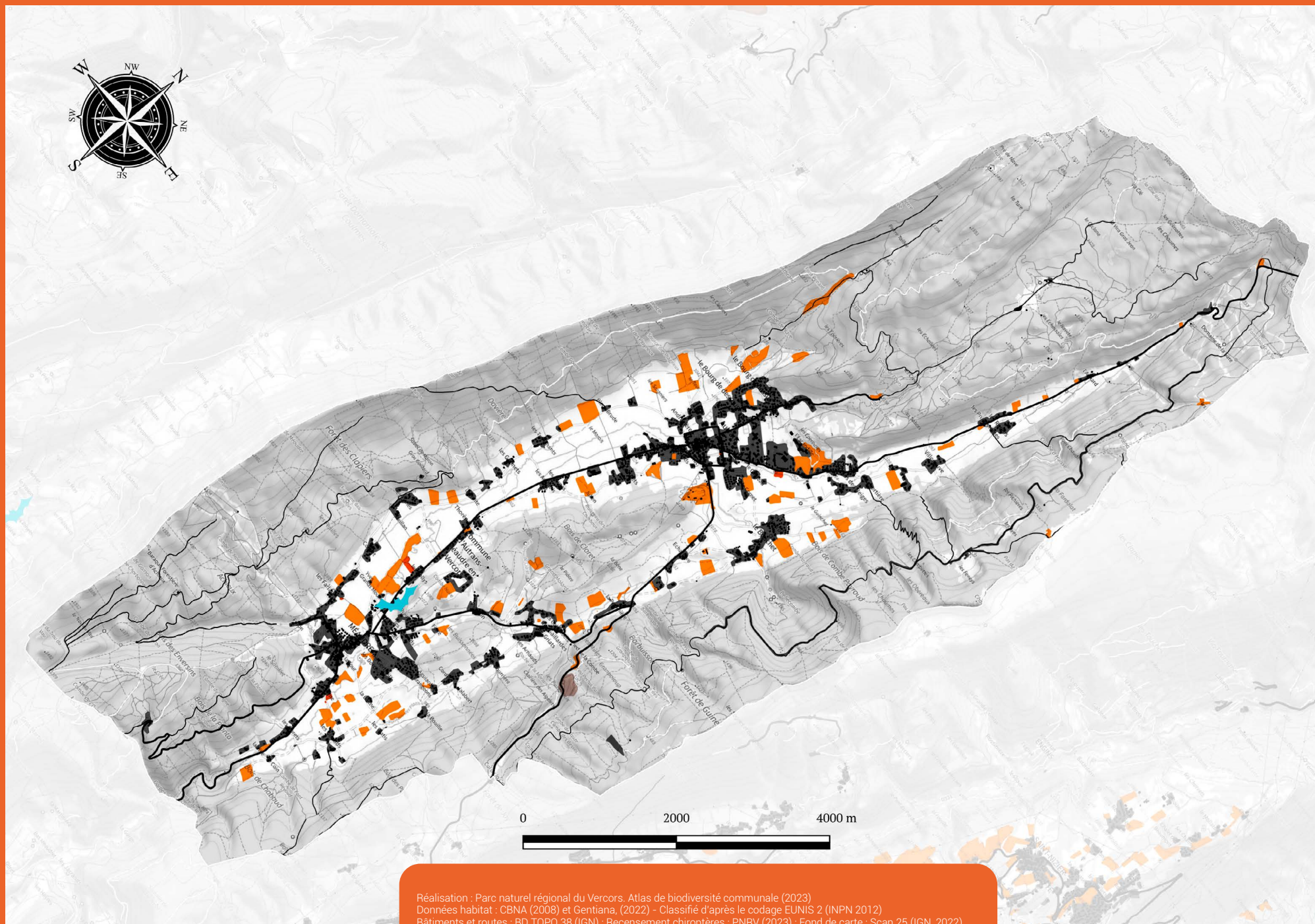
J1 = Bâtiments des villes et des villages

J2 = Constructions à faible densité

J3 = Sites industriels d'extraction

CHIROPTÈRES RECENSÉS

via l'observatoire participatif de la biodiversité du Parc du Vercors



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Recensement chiroptères : PNRV (2023) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX BOISÉS

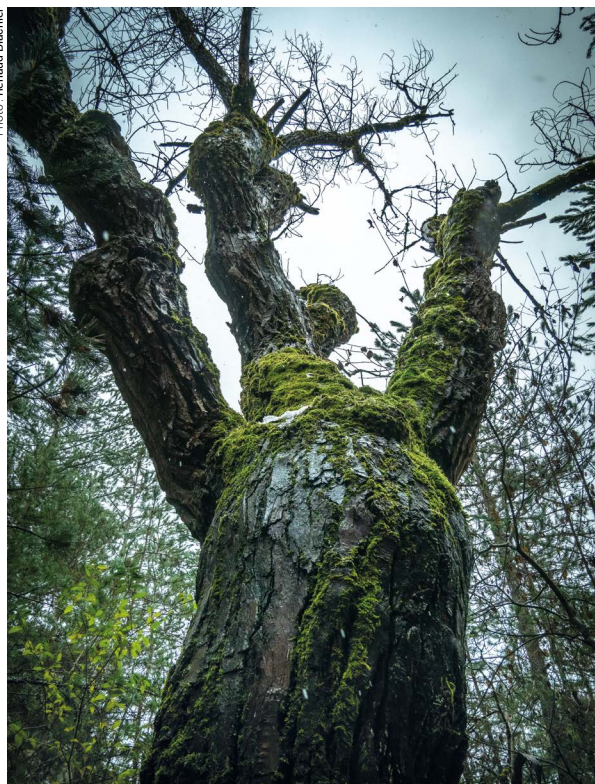
FORÊTS, LISIÈRES FORESTIÈRES, BOISEMENTS ET ARBRES REMARQUABLES

Les forêts du Vercors changent avec l'altitude et la latitude. Dans les premières pentes du massif, **à l'étage collinéen**, on retrouve surtout **la chênaie pubescente** accompagnées du Pin sylvestre, du Pin noir d'Autriche, du Buis commun et du Genévrier commun, un habitat propice à de nombreuses orchidées et à la nidification d'oiseaux méridionaux tels que le Circaète Jean-le-Blanc. **À l'étage montagnard**, le plus important du Vercors, ce sont les **hêtraies-sapinières** : les plus productives sur le plan sylvicole... et donc les plus modifiées par l'Homme. Ici vivent des ongulés forestiers (cerfs, chevreuils, sangliers), des Pics noirs, Gélinittes des bois, Chouettes de Tengmalm, et de nombreuses chauves-souris forestières. Plus haut encore, **à l'étage subalpin**, le Vercors arbore **la plus vaste pinède de Pins à crochets** des Préalpes calcaires. Ces forêts clairsemées, forment le dernier étage boisé, composé de cette seule espèce arborée. On peut y observer des Tétràs lyres, des Becs-croisés des sapins, des orchidées et des centaines d'espèces de papillons, de coléoptères, de syrphes...

La forêt, lorsqu'elle est mature, est un véritable **refuge de biodiversité**. Les **vieux boisements** – vierges de coupe depuis la fin du XIX^e siècle – sont repérables à certaines caractéristiques : des arbres morts au sol et sur pied, la présence de nombreux micro-habitats (trous de pics, cavités, écorces décollées...), toutes les classes d'âge des arbres représentées, et la présence d'arbres de très gros diamètre. **Ces vieilles forêts accueillent une multitude d'espèces inféodées à cette maturité**, des chauves-souris aux pics en passant par les champignons et les insectes spécialisés dans la décomposition du bois.

Le Parc naturel régional du Vercors travaille à mieux connaître ces forêts dans l'objectif de les préserver. **Un inventaire participatif des « arbres remarquables »** est proposé pour inciter les habitants à collaborer à la connaissance de ces richesses du Vercors.

Photo : Renaud Blechier



G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G = Boisements et forêts indifférenciés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G3 = Forêts de conifères
- G3 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boisements

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment

12 ARBRES REMARQUABLES RECENSÉS

- ◆ Sureau (1)
- ◆ Meurisier (2)
- ◆ Orme (1)
- ◆ Frêne (3)
- ◆ Peuplier (1)
- ◆ Epicéa (2)
- ◆ Pommier (1)
- ◆ Arbre non identifié (1)





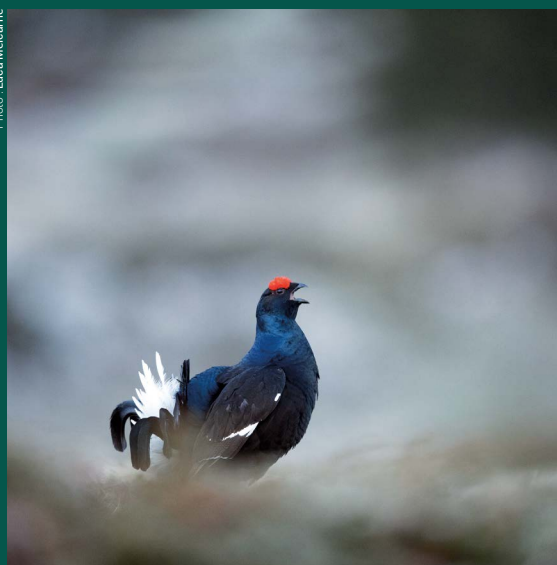
Photo : Fabian Da Costa



Le bois mort n'est pas un déchet

Le bois en décomposition constitue un réservoir de nutriments qui maintient la fertilité du sol forestier. Il représente également une source de nourriture directe pour de nombreux organismes, champignons ou insectes. Ces derniers viennent nourrir à leur tour nombre d'animaux (oiseaux, mammifères, reptiles...).

Photo : Luca Melcarne



TÉTRAS LYRE

Lyrurus tetrix

Espèce protégée en Europe
(Annexe I Directive Oiseaux)

Description

Le Tétras lyre est un galliforme (ordre des poules, faisans...) emblématique des zones de montagne. Le mâle et la femelle se distinguent par leur couleur : le mâle est noir et possède des tâches blanches sur les ailes et deux « sourcils » rouges vifs. Lorsqu'il déploie sa queue, celle-ci prend l'aspect d'une lyre. La femelle quant à elle est de couleur gris-brun aux légères rayures rousses. La femelle pèse autour de 950 g et le mâle environ 1,3 kg.

Reproduction

Lors de la parade nuptiale, les mâles se regroupent dans des « arènes » et se livrent à des combats pour séduire les femelles, leurs chants s'accompagnent de danses spectaculaires. La femelle pond entre 5 et 10 œufs à même le sol.

Longévité

Une dizaine d'années.

Habitats et menaces

Il affectionne les lisières de forêts alternées avec des pelouses, landes ou encore des zones de bosquets. Le Tétras lyre est un oiseau **emblématique de la chaîne alpine**, il est également **menacé**.

La modification de son habitat (fermeture du milieu, exploitation des pâtures d'altitude...), les pratiques sportives hivernales (collision avec les câbles de remontées mécaniques, dérangement par les skieurs hors pistes). Par ailleurs, cette espèce est classée gibier de montagne.



Illustration : Boris Trandine

LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE

QUE SONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) ?

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire et d'aide à la décision qui contribue à enrayer la perte de biodiversité en maintenant et restaurant les continuités écologiques du territoire tout en prenant en compte les activités humaines.

Les continuités écologiques sont des réseaux d'échanges constitués de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels riches en biodiversité où les espèces effectuent tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques constituent les voies naturelles par lesquelles les espèces se déplacent entre les réservoirs de biodiversité.



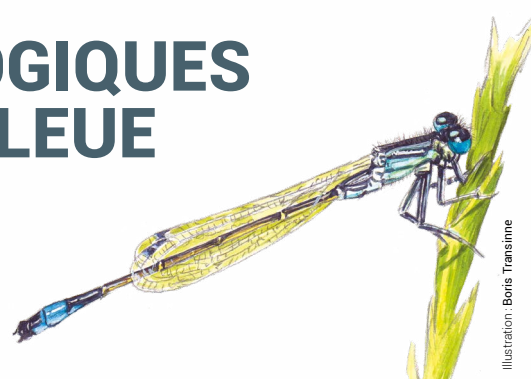
Photo : PNRV

Photo : PNRV



Comment identifie-t-on des continuités écologiques ?

Le choix de la méthode a été décidé avec l'appui du conseil scientifique du Parc naturel régional du Vercors. Basée sur des outils cartographiques et une occupation du sol fine, la « perméabilité » des milieux pour les espèces est modélisée puis interprétée. Cette cartographie au 1/25^e est mise à disposition des communes et intercommunalités, notamment dans le but d'être intégrée dans les documents d'urbanisme.

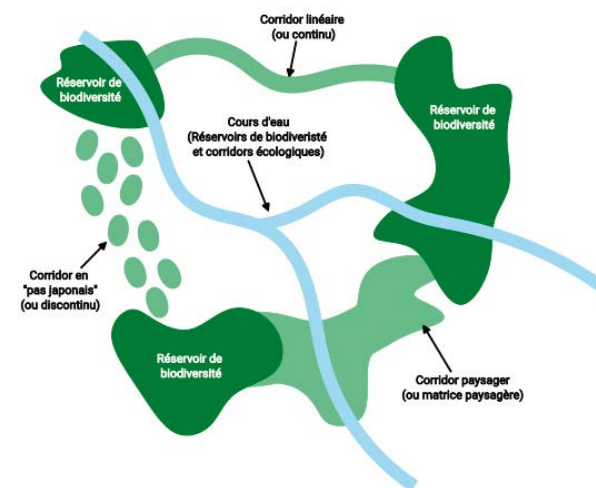


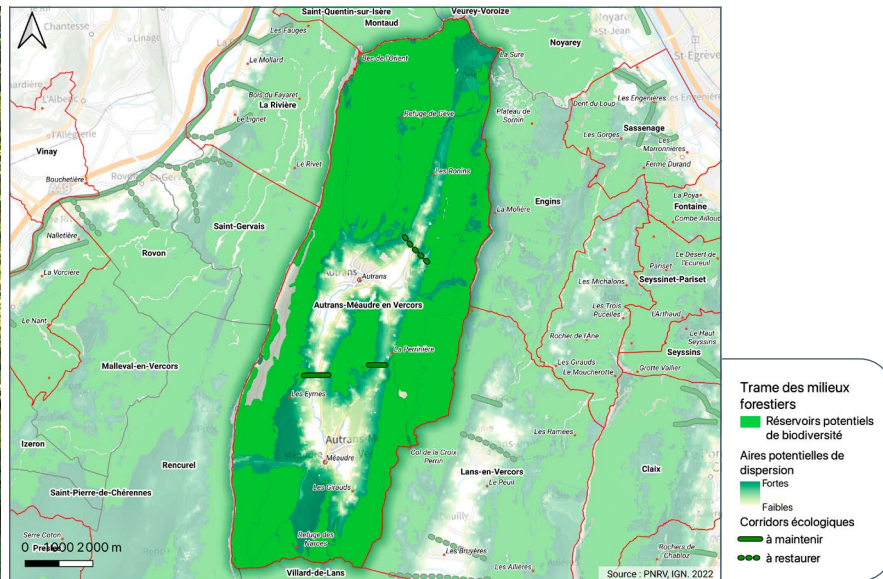
LE SAVIEZ-VOUS ?

Les milieux naturels et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique (urbanisation diffuse, infrastructures routières...), les obstacles à l'écoulement des eaux, ou encore les modifications de pratiques agricoles (intensification de certaines surfaces et abandon d'autres surfaces). Cela peut entraîner une perturbation de la tranquillité des espèces, qui est essentielle à préserver sur le Vercors.

LA TRAME VERTE ET BLEUE, UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET D'AIDE À LA DÉCISION

Objectif : enrayer la perte de biodiversité, maintenir et restaurer les continuités écologiques (réseaux d'échange), en prenant en compte les **activités humaines**.





LA TRAME DES MILIEUX FORESTIERS

La forêt est un élément essentiel des paysages du Vercors.

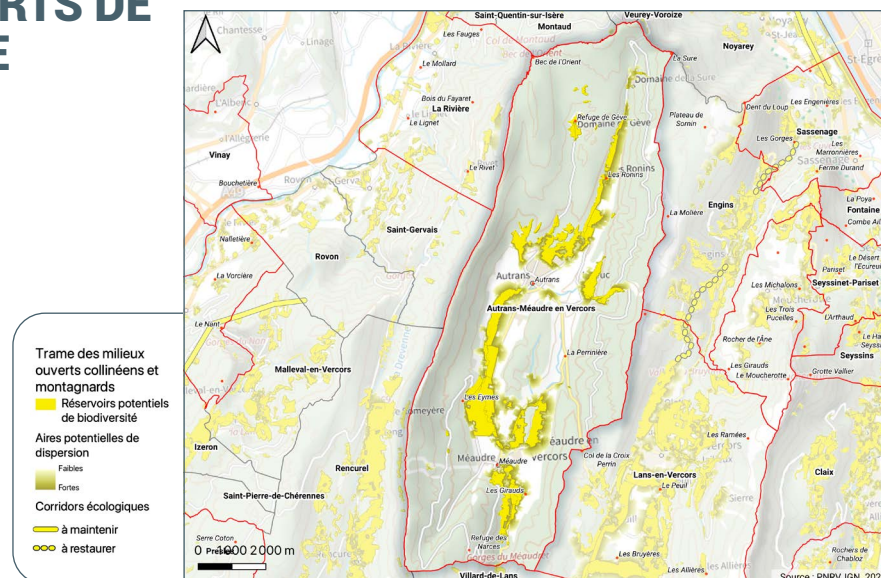
Avec une superficie de 139 000 ha à l'échelle du Parc, elle couvre plus de 70 % du territoire. Cette forêt est très diversifiée en raison d'un important gradient d'altitude, de la multitude des expositions et des sols.

Cette trame présente un enjeu majeur pour les liaisons à une échelle communale, intercommunale et extra-massif. Le maintien voire la restauration d'un réseau de haies sur un axe est-ouest est un enjeu majeur pour la commune.

LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS DE BASSE ET MOYENNE ALTITUDE

La mosaïque d'habitats de milieux ouverts collinéens et montagnards, à une altitude inférieure à 1 400 mètres, est très intéressante pour un grand nombre d'espèces (micromammifères, avifaune prairiale, flore messicole...) ainsi que pour les insectes pollinisateurs.

En effet, pour assurer le « gîte » et le « couvert » aux insectes pollinisateurs, certains habitats sont particulièrement importants : toutes les formations végétales de type pelouse, prairie, lande et fourré arbustif, en mosaïque et sur des distances relativement proches d'un réseau de haies et de lisières forestières, sont des habitats qui fournissent une disponibilité florale pour les pollinisateurs.



LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS D'ALTITUDE

Le massif du Vercors étant un territoire préalpin marquant la limite d'aire de répartition des milieux ouverts d'altitude, les espèces et habitats qu'il héberge sont particulièrement fragiles, en particulier dans un contexte de changement climatique. Cette limite a été fixée par les experts du conseil scientifique à 1 400 mètres d'altitude car cela marque, dans le Vercors, la transition entre l'étage montagnard et subalpin pour lesquels la faune et la flore évoluent différemment. Dans ces milieux, les enjeux sont variés, ils concernent notamment la flore des pelouses de crêtes, souvent en limite d'aire de répartition. La commune porte une responsabilité majeure sur la préservation de cette trame avec la présence des alpages de la Molière-Sornin mais aussi toutes les crêtes ouest aux secteurs ouverts relictuels.

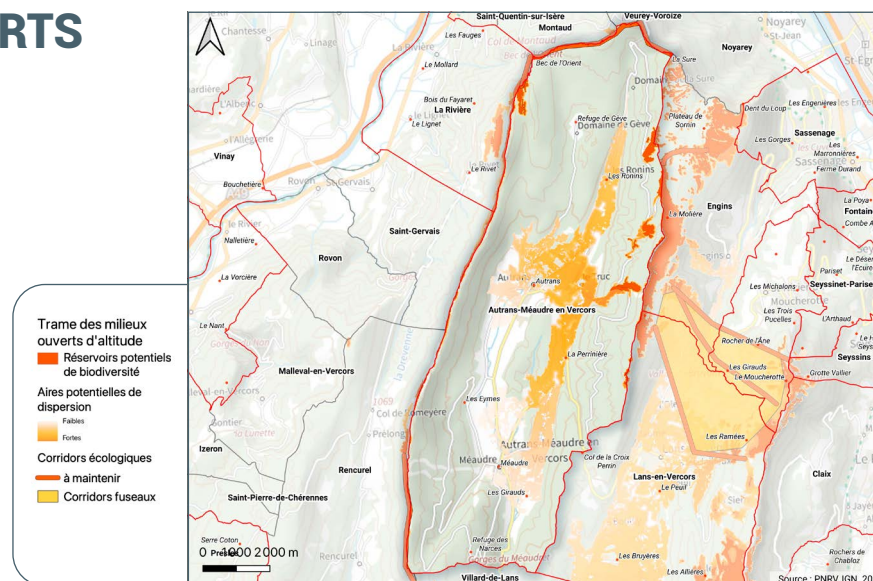


Photo : PNRV

LA TRAME DES MILIEUX HUMIDES

L'eau est un bien rare des massifs calcaires, c'est pourquoi une attention particulière a été portée à l'ensemble de cette trame.

Dans le Vercors, les zones humides sont peu nombreuses. La présence singulière de ces milieux fragiles est source d'une richesse et d'une biodiversité souvent méconnues. Discrètes, les zones humides se devinent à peine dans le paysage. Sur la commune, cette mosaïque de milieux s'égène le long des ruisseaux du Val d'Autrans-Méaudre : petites mares, prairies humides, tourbières...

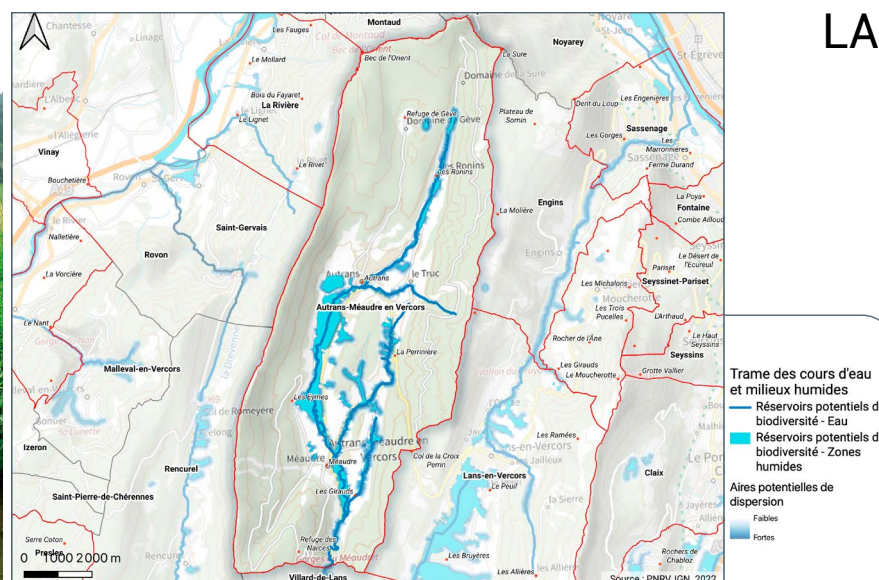
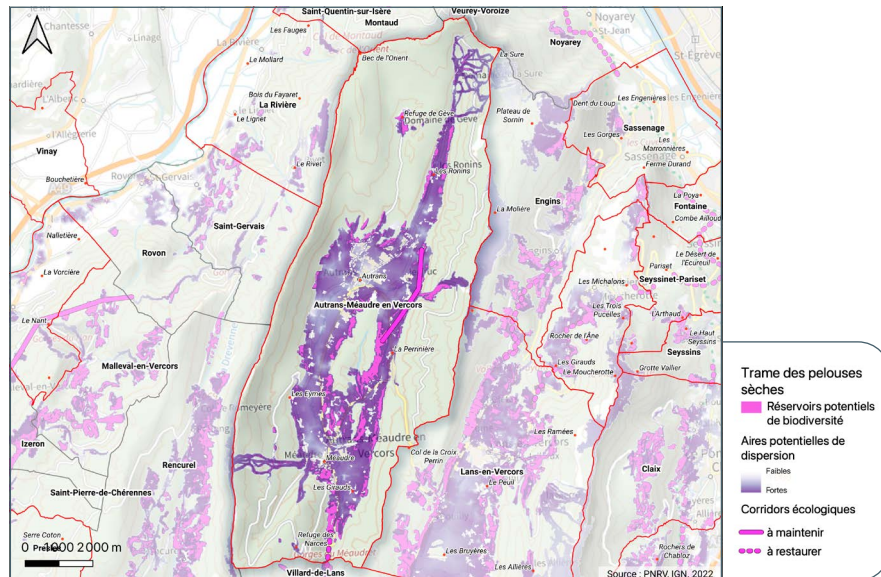


Photo : PNRV / Alain Duplan



LA TRAME DES PELOUSES SÈCHES

Les milieux de pelouses sèches sont fondamentaux car ils hébergent des espèces à forte influence méridionale et la continuité de ces pelouses permet une remontée de ces espèces plus au nord, via les contreforts du massif. Par ailleurs, ils sont en forte régression du fait de la déprise agricole.

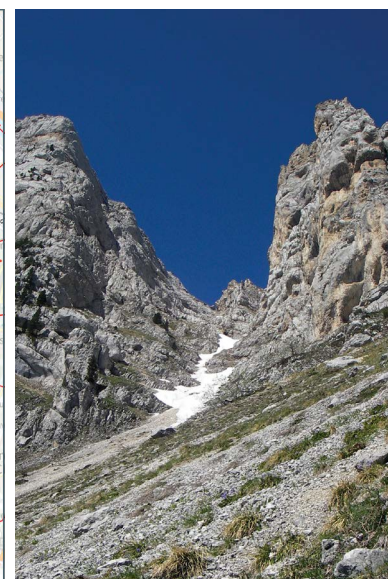
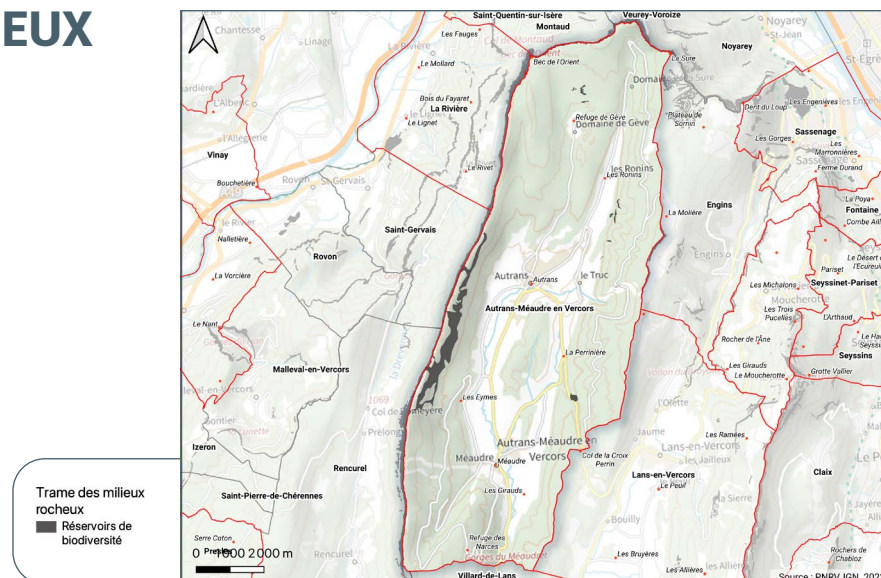
Pour la commune, l'enjeu de maintien de cette trame est majeur sur les versants est et ouest.

LA TRAME DES MILIEUX ROCHEUX

Massif calcaire aux formations rocheuses caractéristiques et omniprésentes, le Vercors porte une grande responsabilité sur la conservation des milieux rocheux et des espèces qu'ils abritent (avifaune rupestre et chauves-souris notamment).

Ces milieux et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques.

Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique.



LA TRAME NOIRE

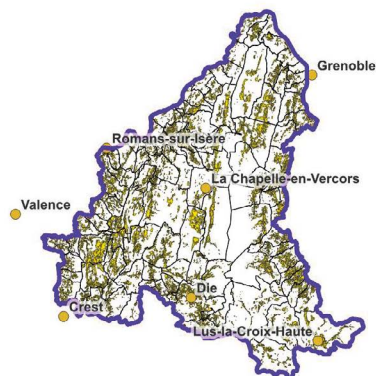
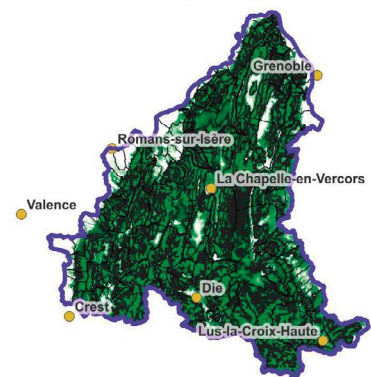
Qu'est-ce que la trame noire ?

Il s'agit de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Lorsque nous observons les résultats de la modélisation de la trame noire, basée sur les déplacements des chauves-souris, nous observons que celle-ci est plus favorable dans le sud du Vercors.

Le nord du Vercors étant schématiquement plus éclairé que le sud, ce résultat était attendu. Nous remarquons que les zones d'entrave aux déplacements de ces espèces sont essentiellement autour des villes et villages, en particulier à Lus-la-Croix-Haute, à Die, au sein du plateau des Quatre-Montagnes et des piémonts Nord.

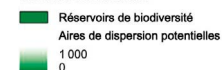
LE JOUR



LA NUIT



Trame forestière



Trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude

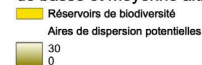


Photo : LPO, Yoann Peyraud

Une chauve-souris peut consommer jusqu'à 3 000 insectes (moustiques, moucherons, petits coléoptères, ...) par nuit.



Photo : Pascal Conche



LE SAVIEZ-VOUS ?

POLLUTION LUMINEUSE ET IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

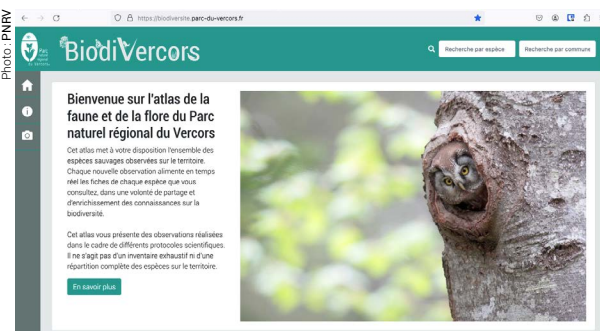
Les éclairages artificiels nocturnes représentent à la fois un impact énergétique et sur l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.

- Les chauves-souris vont avoir une activité nocturne déréglée, plus tardive. Ce retard pourrait se traduire par un temps de chasse plus restreint ainsi qu'une désynchronisation avec les pics d'activité des insectes dont elles se nourrissent, et donc se répercuter sur l'état des individus (fécondité, survie) voire sur les populations.
- Moitié moins de papillons de nuit sous les lampadaires : voilà ce que met en évidence une étude de terrain publiée par des chercheurs britanniques. Elle confirme qu'à côté du dérèglement climatique et de la perte des habitats, la pollution lumineuse contribue au déclin massif des populations d'insectes, désormais largement documenté.

ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Les inventaires scientifiques naturalistes sur la faune et la flore ont permis de réaliser cette carte qui indique le niveau de pression d'observation d'espèces animales et végétales à l'échelle de la commune. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une carte représentant le niveau de richesse spécifique (nombre d'espèces dans un milieu) ou le niveau d'enjeu en terme de biodiversité de tel ou tel secteur de la commune. Ce qu'il faut retenir c'est que cette carte rend compte de la proportion des inventaires faunistiques et floristiques. Cette carte permet d'orienter les prochaines prospections afin d'améliorer la connaissance de manière homogène à l'échelle de la commune.

Les localisations de la flore, de la faune dont les papillons, les oiseaux et les chauves-souris (thématiques inventoriées spécifiquement pendant l'ABC Vercors) sont sur l'Atlas BiodiVercors en ligne sur internet : biodiversite.parc-du-vercors.fr

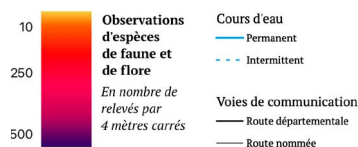



31 235
observations au total

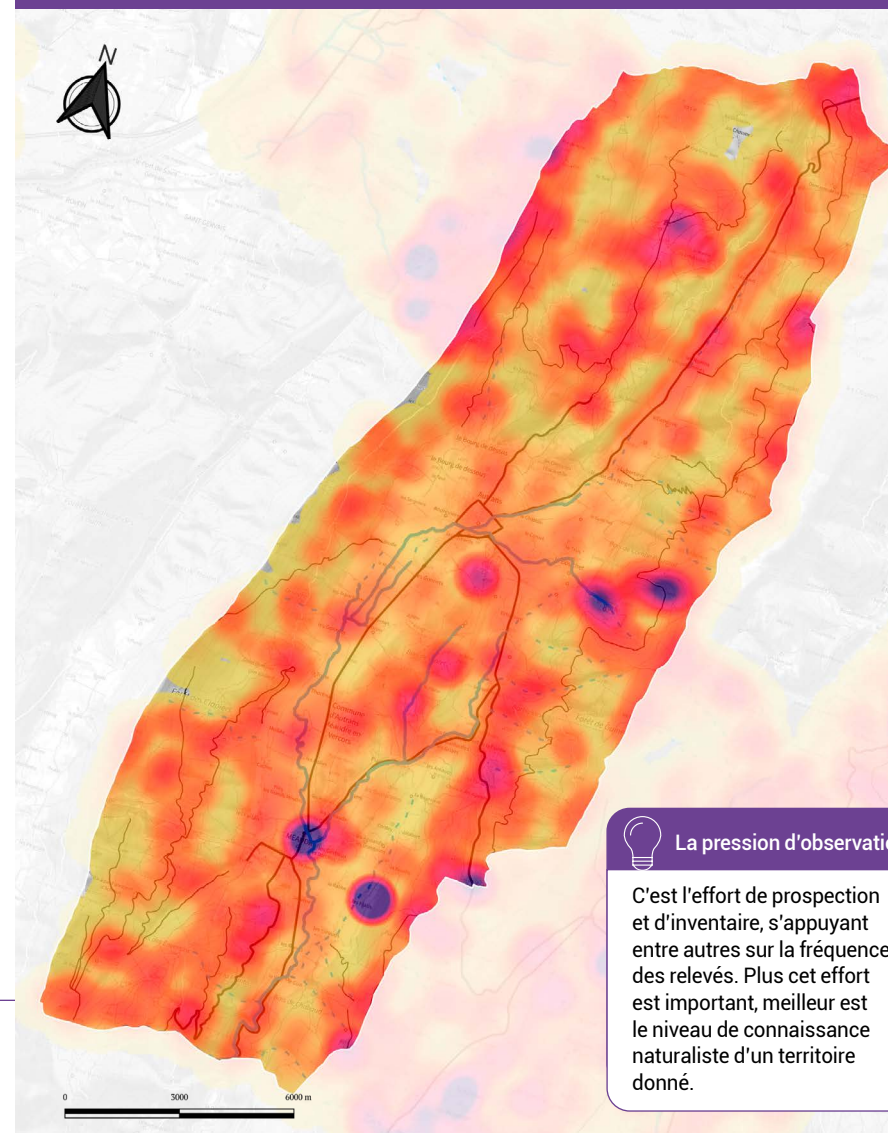

27 359
observations avant l'ABC
(de l'an 1816 à septembre 2021)


3 876
observations au cours de l'ABC
(de septembre 2021 à juillet 2023)


+ 14.2 %
de nouvelles observations
à l'issue du projet d'ABC



PRESSIION D'OBSERVATION



La pression d'observation

C'est l'effort de prospection et d'inventaire, s'appuyant entre autres sur la fréquence des relevés. Plus cet effort est important, meilleur est le niveau de connaissance naturaliste d'un territoire donné.

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données d'observation scientifique de biodiversité : Géonature, Parc naturel régional du Vercors (juillet 2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ DU VERCORS

LE PROGRAMME DES ZONES HUMIDES

Les zones humides peuvent être des mares, des prairies humides, des tourbières ou des roselières. Elles sont essentielles au fonctionnement des écosystèmes en jouant un rôle de réservoirs de biodiversité.

Leurs fonctions :

- Hydrologique et hydraulique : réservoir d'eau, recharge des nappes phréatiques, rétention des sédiments, rôle d'éponge ;
- Physique et biogéochimique : séquestration du carbone, filtre épurateur naturel de l'eau, rétention des intrants ;
- Biologique et écologique : habitats pour la faune et la flore, connexion entre les espaces naturels.

COMMENT AGIR ?

- Localiser la zone humide sur une carte*
- Répertoire le type de zone humide
- Photographier la zone humide

Ces zones sont de plus en plus menacées et disparaissent de notre territoire du fait de l'urbanisation, de certaines pratiques agricoles (ex : drainage) et du changement climatique.

Aidez-nous à les conserver et à préserver les espèces qui leur sont inféodées : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/2/sites>

LE PROGRAMME DES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont de petits mammifères nocturnes faisant partie de l'ordre des chiroptères. Elles s'installent dans nos constructions qui leur servent de gîte comme les greniers, les caves, les granges, l'arrière de volets...

Leurs rôles :

- Écologique : elles régulent notamment les populations de moustiques ;
- Patrimonial : elles ont un statut d'espèce protégée au niveau national ;
- Agronomique : elles réalisent une lutte biologique contre les nuisibles de la noix ;
- Écologique : elles nous permettent de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

COMMENT AGIR ?

- Localiser le site de l'observation*
- Dénombrer les individus en cas de colonie
- Photographier les individus sans flash

Les chiroptères sont actuellement menacés par les dérangements liés aux activités humaines. Les éclairages de nuit impactent leur cycle biologique, comme de nombreuses autres espèces.

Aidez-nous à conserver leurs habitats et à maintenir ces populations : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/4/observations>

LE PROGRAMME DES HAIES ET DES ARBRES REMARQUABLES

Les arbres remarquables sont importants pour la biodiversité (faune et flore) car ils constituent des lieux d'accueil pour les oiseaux, les insectes, et les petits mammifères, pour les champignons et les végétaux.

Leurs caractéristiques :

- Valeur singulière : grande taille, diamètre important, arbre têtard, âgé, présence de cavités, de trous de pics ;
- Valeur historique ou culturelle : d'un âge vénérable, revêtant une importance particulière localement, ou planté pour un événement ;
- Valeur esthétique : forme originale...

COMMENT AGIR ?

- Localiser l'arbre sur une carte*
- Identifier l'espèce. L'application mobile Pl@ntNet peut vous aider.
- Caractériser l'arbre (valeurs)
- Photographier l'arbre

Aidez-nous à les recenser et à préserver les espèces qui y habitent : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/1/sites>

LE PROGRAMME DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs sont des insectes favorisant la dispersion des graines de pollen entre les fleurs. Ils jouent un rôle primordial dans la reproduction sexuée des végétaux et rendent un grand service écosystémique.

Les ordres :

- Les hyménoptères : abeilles, bourdons, guêpes ;
- Les diptères : mouches, moustiques ;
- Les lépidoptères : papillons de nuit, papillons de jour ;
- Les coléoptères : coccinelles, scarabées, cétoines.

COMMENT AGIR ?

- Choisir une plante en fleur
- Photographier le maximum d'insectes
- Caractériser les conditions d'observation
- Identifier les insectes.

Aidez-nous à les inventorier et à les préserver car ils sont en déclin : rentrez les données sur Spipoll directement ou en passant par l'observatoire du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/>



Zoom sur l'inventaire participatif des plantes, les observations réalisées par les habitants sont en ligne, dans le groupe « ABC Vercors » sur l'application ou site internet Pl@ntNet : <https://identify.plantnet.org/fr/groups/22294492803>



CARTE DES ESPÈCES À ENJEUX PROTÉGÉES ET/OU À STATUT SUR LISTES ROUGES

Il s'agit d'une représentation du nombre d'espèces à enjeux différentes. Les inventaires ne peuvent pas être exhaustifs, mais cette carte nous permet, avec le niveau de connaissance d'aujourd'hui, de visualiser les secteurs où on a recensé un grand nombre d'espèces à enjeux différentes.



Photo : Luca Melcarne

- Chevêchette d'Europe
- Chouette de Tengmalm
- Sabot de Vénus
- Sénéçon à feuilles spatulées
- Lycopode en massue
- Murin de Bechstein
- Apollon
- Azuré du serpolet
- Alyte accoucheur
- Gélinotte des bois
- Orchis de Traunsteiner
- Lichen pulmonaire



Photo : PNRV Jean Andrieux

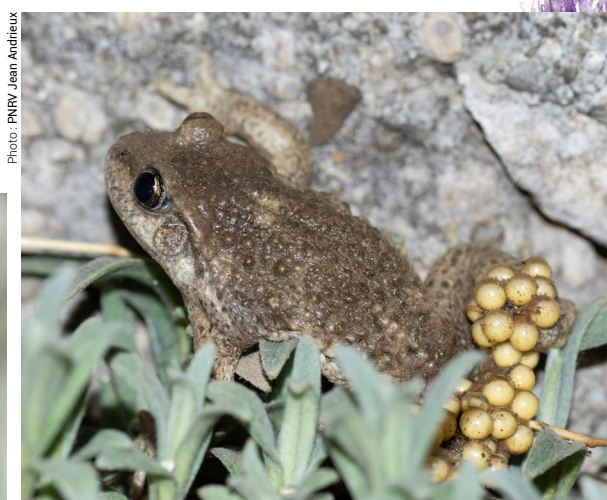


Photo : PNRV Jean Andrieux



Qu'est-ce
qu'une espèce
ou un habitat
à enjeu ?

Il s'agit d'une espèce ou d'un habitat remarquable, qui est rare ou protégé(e) ou menacé(e).
Exemple : le Sabot de Vénus est une espèce protégée donc cette espèce représente un enjeu de préservation pour la commune.



Photo : PNRV Jean Andrieux



Illustration : Boris Transime

Liste des espèces à enjeux : faune et flore à statuts de protection et/ou de menaces (espèces protégées, espèces inscrites sur listes rouges)

OBSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES

Nombre de différentes espèces remarquables observées par maille de 100 mètres carrés ;

Comprenant les espèces classées :

- liste rouge nationale et liste rouge régionale,
- protection nationale et protection régionale
- directive oiseaux et directive habitat

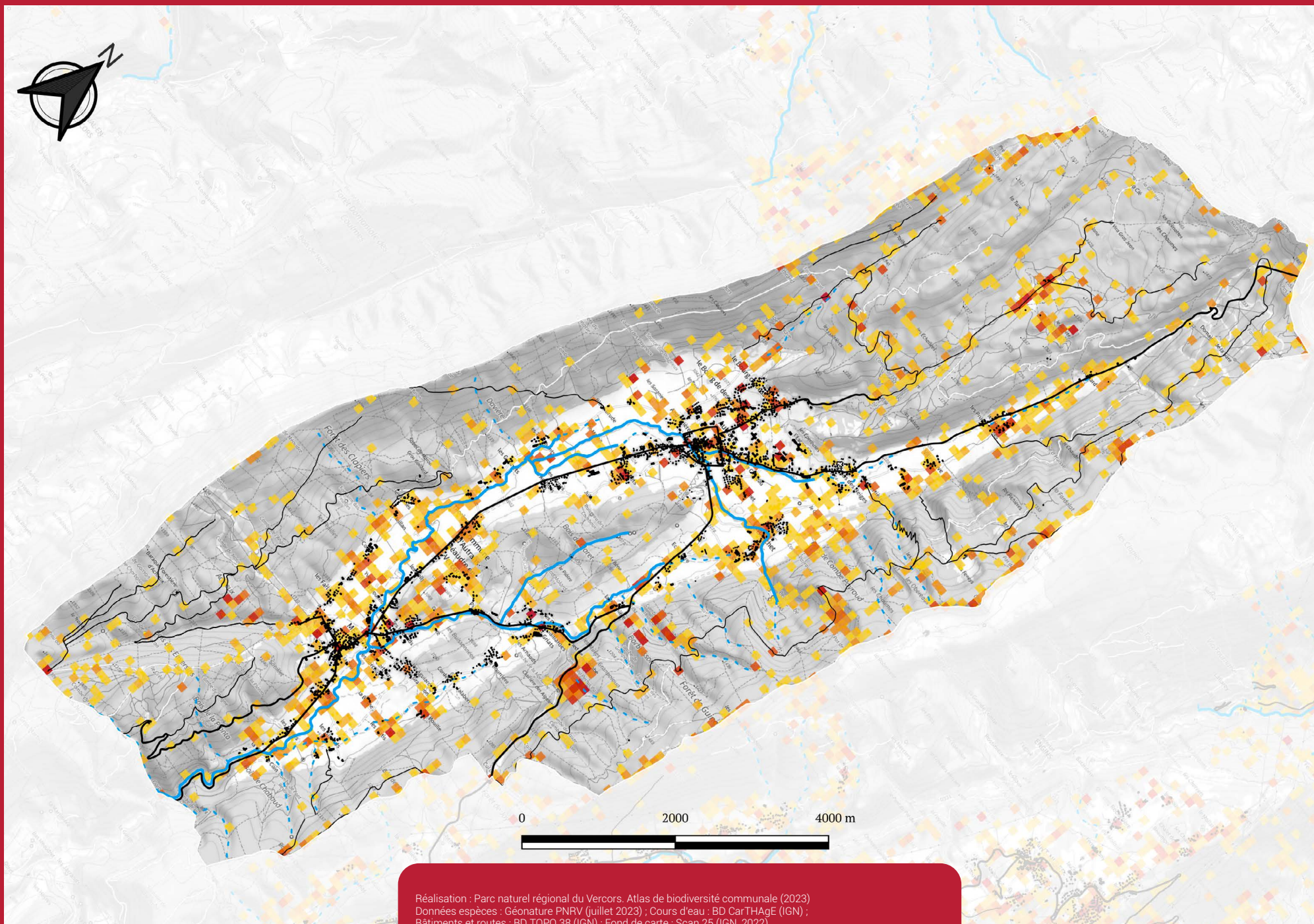
1 - 1	7 - 9
1 - 2	9 - 11
2 - 3	11 - 13
3 - 4	13 - 15
4 - 5	15 - 17
5 - 6	17 - 20
6 - 7	

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données espèces : Géonature PNRV (juillet 2023) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ;
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHaQe (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C2 = Eaux courantes de surface
- C3 = Zones littorales des eaux de surface continentales
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent

-  D2 = Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition
-  D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires
-  D5 = Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E5 = Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines
- Arbres remarquables issus de l'observatoire participatif
- Zones humides issues de l'observatoire participatif

PLAN D' ACTIONS

LES ACTIONS DÉFINIES PAR LE GROUPE LOCAL ABC D'AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

Photo : PNRV



ACTIONS RÉALISÉES

- **Plantation de haies sur une parcelle agricole**, avec les enfants d'une classe de l'école élémentaire de Méaudre et des personnes du groupe local ABC
- **Animation d'un stand sur l'ABC et sortie découverte sur les prairies naturelles remarquables**, avec un agriculteur, un botaniste et une agronome, à l'occasion de la foire Bio de Méaudre
- **Sortie haies et arbres remarquables** : plus d'une vingtaine de participants
- **Fête de l'ABC à Lans-en-Vercors** : programme très intéressant, participation moyenne
- **Animation sur le thème des zones humides**, avec une classe de CM1/CM2 d'Autrans : projet de plantation d'un saule ou d'un aulne sur la zone humide de Font Prune

ACTIONS À RÉALISER

- **Plan de gestion du Lycopode**, sur le site de Gève, en vue de sa sauvegarde
- **Restauration, entretien, valorisation et sensibilisation aux zones humides** du Farlaix (Méaudre) et de Font Prune (Autrans)
- **Animation pour sensibiliser le public** sur la vulnérabilité de certaines espèces
- **Sorties pédagogiques** pour les habitants et les touristes sur la découverte des espèces recensées dans l'Atlas
- **Parcours « biodiversité »**, le long de la ViaVercors
- **Information sur la biodiversité et la nécessité de la préserver**, autour des cabanes et refuges de la commune (livret ou autre support)
- **Sentier de découverte** des arbres remarquables
- **Mise à jour du fichier de l'ONF** (datant de mai 2022) sur les arbres remarquables, avec les habitants, et via l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les guides de la faune et la flore du Parc du Vercors

Liens internet :

- Site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr/biodiversite
- Atlas cartographique de la biodiversité du Parc du Vercors BiodiVercors : biodiversite.parc-du-vercors.fr
- Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors : <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>
- Lien Lizmap de la Trame Verte et Bleue : <https://colibris.link/Ow5bg>

LE FILM SUR L'ABC VERCORS

Afin d'illustrer tout le travail collectif réalisé mais également pour valoriser la biodiversité exceptionnelle de notre territoire, le Parc naturel régional du Vercors vous propose de découvrir ce court métrage rempli de richesses et d'émotions : **Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors**, Monticola et Wild talks, 13 min., 2023. https://youtu.be/roUtb-VI_n4

L'équipe du Parc naturel régional du Vercors remercie très chaleureusement

toutes les associations naturalistes locales ou régionales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles, qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce projet fédérateur pour la biodiversité du Vercors.

Un grand merci aux volontaires en service civique et stagiaires qui, durant ces deux années, ont été présents sur chacune des 38 communes auprès des habitants, dans les groupes locaux ou en animations de découverte de la biodiversité mais également lors des inventaires naturalistes. Rémi Abel-Coindoz, Antoine Albisson, Maxime Cartier-Millon, Florence Rocheron, Robin Ricard-Boulieu, Samuelle Ulrich, Lison Rousseau, Florian Barrot, Romane Tromont, Mai Lan Rouillon et Eva Brousset.



Résultats de la Mission Photos (mai – juillet 2022) :

https://link.infini.fr/mission_photos_abc_vercors

Cartes : Éva Brousset
Photo de couverture : Pascal Conche
Création graphique : Corinne Tourrasse
Réalisation graphique :
Chrystelle Caton, Mélanie Maniez

